

COLLECTIVITE DE CORSE

RAPPORT

N° 2026/E1/011

ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2026

REUNION DES 29 ET 30 JANVIER 2026

RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

CORSICA PRUSPETTIVA 2050 - 4 SCENARI PER A CORSICA À LONG'ANDÀ

CORSICA PRUSPETTIVA 2050 - 4 SCÉNARIOS POUR LE FUTUR DE LA CORSE

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission du Développement Economique, du Numérique, de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement
Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale et des Enjeux Sociétaux

RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA

Adoptée à la fin de l'année 2022 par l'Assemblée de Corse, la démarche **Corsica Pruspettiva 2050** a pour objectif de doter l'Assemblée d'un cadre structuré de réflexion de long terme, permettant d'éclairer l'action publique face aux grandes mutations susceptibles de transformer le territoire à l'horizon d'une génération.

Après plusieurs étapes ayant donné lieu à des rapports d'information devant l'Assemblée de Corse, la démarche aboutit aujourd'hui à la formalisation de **quatre scénarios prospectifs pour la Corse à l'horizon 2050**, présentés dans un rapport en annexe.

I. Une démarche pilotée par le laboratoire de prospective et fondée sur un socle partagé

Depuis son lancement, Corsica Pruspettiva 2050 est pilotée par un **laboratoire de prospective**, groupe de réflexion réunissant des représentants de l'ensemble des groupes politiques de l'Assemblée de Corse, des personnalités qualifiées, ainsi que des représentants des instances consultatives (CESECC et Assemblea di a Giuventù) et du Conseil exécutif.

Par sa composition pluraliste, le laboratoire garantit le caractère à la fois politique, transversal et non normatif des travaux menés.

Afin d'ancrer la prospective dans le présent, Corsica Pruspettiva s'est dans un premier temps attaché à figer un diagnostic. Il a consisté en l'élaboration d'un document dit « **de temps 0** », présenté par l'Assemblée de Corse en juillet 2023, réunissant les travaux existants de la Collectivité de Corse, des observatoires territoriaux et des institutions nationales et européennes, afin de dresser un état des lieux transversal des dynamiques démographiques, économiques, sociales, territoriales et environnementales.

Ce premier socle analytique a été enrichi par le regard de **personnalités qualifiées** et par un **partenariat avec l'OCDE**, ayant abouti, en 2024, à la première étude internationale consacrée à la Corse.

À partir de ces travaux, le laboratoire de prospective a identifié **cinq enjeux majeurs pour l'avenir du territoire**, déclinés en **24 variables clés**. L'analyse des tendances, des incertitudes et des interdépendances entre ces variables a conduit à la production du **socle prospectif**, présenté à l'Assemblée de Corse le 2 octobre 2025. Ce document constitue la base analytique commune sur laquelle reposent les scénarios aujourd'hui présentés.

Parallèlement, la démarche a intégré une **dimension participative**, à travers un cycle de conférences publiques et des ateliers associant le CESECC et l'Assemblea

di a Giuventù. Ces travaux ont permis de confronter l'analyse technique aux représentations sociétales du futur, et d'identifier les écarts entre trajectoires jugées souhaitables et trajectoires perçues comme probables.

II. Les scénarios prospectifs : un cadre de réflexion ouvert, au service du débat parlementaire

Sur la base du socle prospectif, *Corsica Pruspettiva* a engagé un travail d'élaboration d'hypothèses d'évolution, construites avec un panel d'experts corses, nationaux et européens. Enfin, la combinaison de ces hypothèses par le laboratoire de prospective lors d'un atelier de travail le 15 décembre 2025 a conduit à la formulation de **quatre scénarios prospectifs**, présentés dans le rapport annexé.

Ces scénarios **ne sont ni figés, ni clos**. Ils ne constituent ni des prévisions, ni des trajectoires arrêtées, et ne sauraient être interprétés comme des orientations prescriptives ou normatives. Ils ont vocation à **vivre dans le débat**, à évoluer au contact des analyses, des sensibilités politiques et des retours de terrain exprimés par les élus et les instances consultatives. La prospective ainsi conçue ne vise pas à figer l'avenir, mais à en **explorer les possibles**, en éclairant les mécanismes à l'œuvre sans jamais préempter les choix qui relèvent de la décision politique. À ce titre, ils doivent être appréhendés comme **un support de réflexion, un outil mis à la disposition des élus de l'Assemblée de Corse**, au service de l'exercice de leur mandat. Ils peuvent nourrir les travaux des commissions, éclairer l'examen des politiques publiques, contribuer à l'évaluation de stratégies territoriales ou à l'anticipation des effets de décisions prises aujourd'hui.

Sur le fond, si les scénarios sont détaillés dans le rapport annexé, les travaux du laboratoire de prospective mettent en évidence **deux données d'entrée majeures**, communes à l'ensemble des trajectoires explorées, et structurantes pour l'évolution de l'ensemble des autres variables : **la démographie et le changement climatique**.

Les dynamiques démographiques constituent un déterminant transversal, tant par leurs effets directs sur les finances publiques, le marché du travail, le système de santé ou le logement, que par leurs interactions avec les équilibres territoriaux, les mobilités et la cohésion sociale. Les scénarios montrent que, quelles que soient les trajectoires envisagées, les évolutions de la population – en volume, en structure par âge et en composition – conditionnent fortement les marges de manœuvre de l'action publique et la soutenabilité des choix collectifs à long terme.

Parallèlement, le changement climatique apparaît comme une contrainte systémique largement partagée par l'ensemble des scénarios. Les travaux du laboratoire de prospective montrent que, à l'horizon 2050, les principaux effets globaux du réchauffement climatique – élévation des températures, accroissement des sécheresses, intensification des événements extrêmes, pression sur les ressources naturelles et les écosystèmes – constituent des évolutions certaines, indépendamment des trajectoires retenues. Les différences entre scénarios ne portent donc pas sur la réalité ou l'ampleur de ces effets globaux, mais sur la **capacité collective du territoire à s'y adapter**. Elles tiennent aux choix réalisés en matière d'anticipation, de gouvernance, d'investissement public, de transformation des modèles économiques et d'organisation territoriale. Selon les trajectoires explorées, le changement climatique peut ainsi être subi comme une contrainte déstabilisatrice, ou au contraire intégré comme un paramètre structurant de l'action publique, conditionnant la résilience du territoire et la soutenabilité de son développement.

La présentation des scénarios prospectifs marque l'aboutissement d'une **première étape structurante** de Corsica Pruspettiva 2050. Elle ne constitue en aucun cas un point d'arrivée.

Conformément à l'esprit dans lequel la démarche a été engagée, cette prospective se veut **ouverte et évolutive**, comme un outil d'anticipation et de réflexion, qui projette sans figer, éclaire sans déterminer. En ce sens, la prospective engagée doit être comprise comme **un bien commun de l'Assemblée de Corse**, mis au service de ses élues et élus pour nourrir, dans la durée, l'exercice de leur mandat et la qualité du débat démocratique.